

Allotissement plus fin par produit ou famille de produits

Construction d'un appel d'offres ciblant les produits et les familles de produits pour permettre à tous les acteurs de candidater, petits et grands (producteurs, distributeurs et transformateurs).

Objectif(s) et dimension(s) de la durabilité visés par l'action

Promouvoir un approvisionnement plus durable, soutenir les petits producteurs et rendre accessible la commande publique à un plus grand nombre d'acteurs.



Effets positifs

Aide à la petite production locale spécialisée.

Encouragement à la création de structures collectives entre les producteurs.

Opportunités de nouveaux marchés en RS.

Réduction du gaspillage alimentaire.

Proximité des producteurs présument une diminution du nombre de kilomètres parcourus pour l'acheminement à l'UCP.

Meilleure qualité et fraîcheur des produits.

Encouragement d'une démarche vertueuse en termes d'approvisionnement de proximité parmi les acteurs de la chaîne d'approvisionnement RS.

Renforcement de la cohésion sociale entre les acteurs de la chaîne.

Création de lien social entre les producteurs.

Meilleur accès à des produits de proximité pour tous les enfants.

Satisfaction d'une demande sociale pour une alimentation de meilleure qualité et soutien aux mesures MCA.

Dimensions de la durabilité impactées



Effets négatifs

Charge de travail supplémentaire pour le service administratif de la politique alimentaire et des marchés publics.

Charge administrative supplémentaire pour les grandes structures d'approvisionnement.

Conditions de réussite de l'action

- Travail de *sourcing* à faire en amont.
- Création d'un groupe de travail pour la structuration des filières d'approvisionnement local.

Facilitateurs

- Initiative clairement soutenue par la Loi Egalim de 2019.
- Engagement de la ville dans le Pacte de Milan et l'Agenda 2030.
- Volonté politique clairement exprimée et maintenue.

Freins à la mise en place de l'action

- Réduction de la taille des lots entraînant une augmentation tarifaire à l'unité achetée.
- Incertitude liée à l'arbitrage annuel des budgets par les élus et l'administration.
- Aversion des producteurs fournisseurs pour les démarches administratives.
- Absence de certains produits dans la production du territoire.

Cibles atteintes en chiffres et indicateurs

2015 : 25 lots → 2020 : 74 lots.

INDICATEURS UTILISES % des fournisseurs PME TPE à moins de 200 km du marché

- Nombre de lots sur les marchés alimentaires.

INDICATEURS A MOBILISER Réactions des producteurs à la nouvelle démarche

- % de produits locaux et de produits bio
- Nombre de consultations menées dans le cadre du *sourcing* de fournisseurs
- % de poissons achetés issus de la pêche responsable.

INDICATEURS A CREER Nombre d'appels d'offres attribués • Nombre de réunions du groupe de travail sur la structuration des filières.

Lien avec les autres actions

EST IMPACTE PAR Kit de découpe • Mise en place d'un système de réservation.

IMPACTE Livret pédagogique et carte interactive • Tri généralisé et valorisation des biodéchets.

IMPACT MUTUEL Plus de produits bio et de proximité.

CONTRIBUTION DE L'ACTION AUX RÉFÉRENTIELS DE DURABILITÉ DES SA

OBJECTIFS DE LA CHARTRE PZA

LOCAL Soutenir l'économie, l'emploi agricole et l'agroalimentaire.

Offrir une alimentation saine et locale au plus grand nombre.

OBJECTIFS DE LA LOI ÉGALIM

NATIONAL Approvisionnement d'au moins 50 % de produits de qualité et durables au 01/01/22 dont au moins 20 % de produits biologiques.

ACTIONS RECOMMANDÉES DU MUFPF

15. Réorienter les programmes d'alimentation scolaire afin de proposer des aliments sains et locaux.

21. Veiller à assurer la cohérence entre la production, la transformation et la distribution dans les villes et les régions rurales voisines.

25. Soutenir les circuits alimentaires courts.

30. Réviser la politique des marchés publics et du commerce pour faciliter l'approvisionnement alimentaire en circuits courts.

ODD DE L'AGENDA 2030

1. Instaurer des programmes et politiques publiques visant à protéger les petits exploitants, notamment la consolidation des fermes agro-écologiques en vente directe.

8. Assure aux producteurs l'accès aux services institutionnels et aux infrastructures nécessaires au développement de leur activité économique.

11. Améliorer la participation des parties prenantes avec les instituteurs de la Ville afin de participer à l'élaboration d'un agrisystème durable et permet l'alimentation saine de tous.

14. Promouvoir une pisciculture et une pêche durable, respectueuse de l'environnement et attentive à la préservation de la biodiversité.

15. Promouvoir des pratiques agricoles, d'élevage et d'agroforesterie respectueuses de l'environnement.

16. Favoriser le dialogue entre producteurs, consommateurs, acteurs de la société civile et institutions municipales de manière à élaborer conjointement des solutions durables aux défis que représente l'alimentation de tous.



Plus de produits bio et de proximité

Développement de l'approvisionnement en produits durables, biologiques et de proximité.

Objectif(s) et dimension(s) de la durabilité visés par l'action

Promouvoir une alimentation durable, opter pour des produits issus de l'agriculture locale et biologique et participer à la structuration des filières d'approvisionnement.



Effets positifs

Développement de l'offre alimentaire du territoire, à travers la structuration de filières d'approvisionnement local.

Développement du Marché d'intérêt national de la Métropole.

Développement de la filière de transformation.

Limitation des émissions de polluants agricoles dans l'environnement.

Réduction du gaspillage alimentaire grâce à une meilleure qualité gustative des repas.

Réduction des inégalités sociales en termes d'accès à des produits de proximité (ou bio).

Amélioration de la motivation au travail pour les cuisiniers de l'UCP.

Support de sensibilisation des enfants à une alimentation saine.

Augmentation de la part de produits bruts, frais et de saison.

Diminution de l'exposition aux pesticides et augmentation de la teneur en antioxydants avec les produits bio.

Revalorisation de l'image de la cantine.

Dimensions de la durabilité impactées



Effets négatifs

Augmentation du budget dépensé par la Ville.

Risque de stigmatisation des enfants non consommateurs de produits bio à la maison.

Conditions de réussite de l'action

- Implémentation de l'action « allotissement plus fin ».
- Travail de *sourcing* en amont.
- Création d'un groupe de travail pour la structuration de filières d'approvisionnement local.
- Présence d'une légumierie sur le MIN.
- Achat de produits bio locaux.

Facilitateurs

- Volonté politique clairement exprimée et maintenue.
- Initiative clairement soutenue par la Loi Egalim de 2019.
- Priorité donnée au critère « qualité » dans l'octroi des marchés (critère: 80 % qualité et 20 % prix).
- Demande sociétale correspondant à cette action.
- Intégration des outils au PEDT.

Freins à la mise en place de l'action

- Manque de disponibilité des produits bio au bon calibre et en quantités suffisantes sur les marchés.
- Absence de certains produits dans la production du territoire.

Témoignages

Fournisseurs

« Distribuer en local, comme à la cuisine centrale par exemple, fait remonter l'information beaucoup plus rapidement que quand on vend en centrale. Il y a un contact direct avec le client, qui peut nous faire des retours sur la qualité du produit et on peut rapidement appliquer des changements. Ça permet de monter en qualité et donne la possibilité de se remettre en question en tant que producteurs. »

Enfants (commentaires recueillis à propos du pain bio)

« Bio c'est bon pour la santé car ils (les producteurs) ne mettent pas de produits chimiques. »

« On voit qu'il est fait par des artisans parce qu'il est aéré. »

« Le pain bio est meilleur pour la planète, car il n'y a pas de produits chimiques. »

« Quand c'est bio c'est plus cher, mais au moins les producteurs gagnent plus. »

CONTRIBUTION DE L'ACTION AUX RÉFÉRENTIELS DE DURABILITÉ DES SA

OBJECTIFS DE LA CHARTRE PZA

LOCAL Offrir une alimentation saine et locale au plus grand nombre.

Limiter les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter au changement climatique.

OBJECTIFS DE LA LOI ÉGALIM

NATIONAL Approvisionnement d'au moins 50 % de produits de qualité et durables au 01/01/22 dont au moins 20 % de produits biologiques.

ACTIONS RECOMMANDÉES DU MUFPF

15. Réorienter les programmes d'alimentation scolaire afin de proposer des aliments sains et locaux.

20. Promouvoir et renforcer la production respectueuse de l'environnement dès le plus jeune âge.

21. Veiller à assurer la cohérence entre la production, la transformation et la distribution dans les villes et les régions rurales voisines.

30. Réviser la politique des marchés publics et du commerce pour faciliter l'approvisionnement alimentaire en circuits courts.

ODD DE L'AGENDA 2030

2. Supporte le développement d'une agriculture nourricière et vivrière de proximité.

12. Lie les territoires urbains, péri-urbains et ruraux afin d'assurer une distribution juste et efficace des ressources en terres.

3. Promeut les dispositifs de protection sociale visant à assurer à tous l'accès à une alimentation saine et durable.

12. Promeut et renforce la production alimentaire urbaine et périurbaine locale.

13. Adapte les menus des cantines scolaires afin de promouvoir une alimentation respectueuse de l'environnement dès le plus jeune âge.

13. Promeut les circuits courts de manière à réduire la production de CO₂, nécessaire à l'approvisionnement des villes en nourriture.

15. Promeut des pratiques agricoles, d'élevage et d'agroforesterie respectueuses de l'environnement.



CONTRIBUTION DE L'ACTION AUX RÉFÉRENTIELS DE DURABILITÉ DES SA

OBJECTIFS DE LA CHARTRE PZA

LOCAL Offrir une alimentation saine et locale au plus grand nombre.

Limiter les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter au changement climatique.

OBJECTIFS DE LA LOI ÉGALIM

NATIONAL Démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire.

ACTIONS RECOMMANDÉES DU MUFPF

7. Promouvoir une alimentation durable.

34. Inclure les acteurs du système alimentaire à évaluer et à surveiller les pertes alimentaires et la réduction des déchets.

35. Sensibiliser à la perte et au gaspillage d'aliments.

Évaluation URBAL du programme « Ma cantine autrement »

B. Intoppa ⁽¹⁾, M. Perignon ⁽²⁾, O. Lepiller ⁽³⁾, O. Roudelle ⁽⁴⁾, G. Chaboud ⁽⁴⁾, L. Lignon ⁽⁵⁾, E. Richer-Granier ⁽⁵⁾, E. Valette ⁽¹⁾, NOVEMBRE 2021

Dimensions de la durabilité



Indicateurs

INDICATEURS UTILISES Les données sont collectées pour évaluer la performance de l'action.

INDICATEURS A MOBILISER existants ou dont des données sont déjà disponibles, et qui pourraient évaluer la performance de l'action.

INDICATEURS A CREER pour améliorer l'évaluation.

Sources des témoignages

Enfants - mémoire de Master 2 d'Ophtalmologie, STHA, Université Toulouse Jean Jaures. Fournisseurs : travail de thèse en cours de Veronica Bonomelli, Université Libre de Bruxelles.

Agents : groupe de travail des référents des restaurants scolaires - pilotes - conduit par la DPA en 2019.

Références

Objets P2A, Montpellier Méditerranée Métropole, 2015.

Objets de la loi Egalim. Mesures de la loi Egalim, CNRC, 2020.

Pacte de politique alimentaire urbaine de Milan, cadre de suivi, FAO, 2019.

ODD. Déclaration de Montpellier, 5^e rencontre annuelle et sommet des maires, 7-8-9 octobre 2019.

Acronymes et abréviations

AERS Agents d'entretien en restauration scolaire

ODD Contrat à durée déterminée CNFTP Centre national de la fonction publique territoriale

DPA Direction de la politique alimentaire

GEMRCN Groupeur d'étude des marchés en restauration collective et de nutrition

GES Gaz à effet de serre

GPAO Gestion de production assistée par ordinateur

MIN Marché d'intérêt national

MCA Programme « Ma cantine autrement »

MUFPF Milan Urban Food Policy Pact

ODD 17 Objectifs de développement durable de l'Agenda 2030

PEDT Projet éducatif de territoire et de nutrition

PME Petites et moyennes entreprises

PZA Politique agroécologique et alimentaire de Montpellier

RALAE Responsables accueil de loisirs associé à l'école

RC Restauration collective

RS Restauration scolaire

RTGS Responsables techniques des groupes scolaires

SA Systèmes alimentaires

TE Très petites entreprises

UCP Unité centrale de production

(1) CIRAD, UMR ART-Dev, Montpellier, France. www.cirad.fr
 (2) INRAE, UMR MoISA, Montpellier, France. www.inrae.fr
 (3) CIRAD, UMR MoISA, Montpellier, France. www.cirad.fr
 (4) Chaire Unesco Alimentations du monde, Montpellier, France. www.chaireunesco-adm.com
 (5) DPA, Mairie de Montpellier, Montpellier, France. www.montpellier.fr

Plus d'information sur : www.urbalfood.org

ACTION MISE EN PLACE - 3 / 12

Menu à 4 composantes

Mise en place, entre 3 et 4 fois par mois, d'un repas composé d'un menu à 4 composantes au lieu de 5 : desserts ou entrées sont retirés selon l'apport nutritionnel du menu.

Objectif(s) et dimension(s) de la durabilité visés par l'action

Proposer un menu plus en adéquation avec l'appétit des enfants afin de réduire le gaspillage alimentaire constaté tout en conservant l'équilibre nutritionnel recommandé.



Effets positifs

Possibilité pour la DPA de faire des économies et dégager des marges budgétaires pour monter en qualité.

Réduction du gaspillage alimentaire.

Limitation des émissions de polluants agricoles dans l'environnement.

Sensibilisation des enfants à de nouveaux modes de consommation.

Couverture des besoins nutritionnels.

Possibilité d'achat de produits plus onéreux (bio, labels, signe d'origine).

Repas presque entièrement consommé par les enfants.

Augmentation du temps pour la partie créative de la pause méridienne.

Effets négatifs

Inquiétude de certains enfants d'avoir encore faim.

Risque d'augmentation de la charge de travail pour les agents si l'entrée est supprimée.

Limitation du répertoire alimentaire des enfants.

Inquiétude de certains qui ont l'impression que le repas n'est pas complet et pensent ne pas en avoir pour leur argent.

Conditions de réussite de l'action

- Formation du personnel.
- Adaptation des recettes d'un point de vue nutritionnel.
- Achat de produits bio.
- Vérification de la qualité nutritionnelle des produits achetés.

Facilitateurs

- Volonté politique clairement exprimée et maintenue.
- Maintien de méthodes de cuisine traditionnelles.
- Intégration des outils au PEDT.

Freins à la mise en place de l'action

- Débats et questionnements éventuels sur la structure et la qualité de l'alimentation.

Dimensions de la durabilité impactées



Cibles atteintes en chiffres et indicateurs

2015 : 0 menu à 4 composantes/mois
 2020 : 6 menus/mois

INDICATEURS UTILISES Nombre de menus 4 composantes servis • Réactions des enfants à la démarche.

INDICATEURS A MOBILISER % de nourriture gaspillée par rapport au menu 5 composantes • Reste à l'assiette par jour par enfant.

Lien avec les autres actions

EST IMPACTE PAR Formation des agents.

IMPACTE Tri généralisé et valorisation des biodéchets • Plus de produits bio et de proximité.

IMPACT MUTUEL Amélioration des recettes et grammages.

CONTRIBUTION DE L'ACTION AUX RÉFÉRENTIELS DE DURABILITÉ DES SA

OBJECTIFS DE LA CHARTRE PZA

LOCAL Offrir une alimentation saine et locale au plus grand nombre.

Limiter les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter au changement climatique.

OBJECTIFS DE LA LOI ÉGALIM

NATIONAL Démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire.

ACTIONS RECOMMANDÉES DU MUFPF

34. Inclure les acteurs du système alimentaire à évaluer et à surveiller les pertes alimentaires et la réduction des déchets.

35. Sensibiliser à la perte et au gaspillage d'aliments.

ACTION MISE EN PLACE - 4 / 12

Mise en place d'un système de réservation

L'inscription des enfants à la cantine s'effectue toutes les six à sept semaines (période scolaire) sur le logiciel Presto. Sans inscription, l'enfant peut badger et manger à la cantine avec une majoration de frais.

Objectif(s) et dimension(s) de la durabilité visés par l'action

Réduire la surproduction des repas et le gaspillage alimentaire à travers l'organisation d'un système de réservation en restauration scolaire.



Effets positifs

Réduction de la surproduction permettant de faire des économies et dégager des marges de manoeuvre pour d'autres actions.

Réduction du gaspillage alimentaire.

Responsabilisation des parents au sujet du gaspillage alimentaire.

Réduction des inégalités sociales de santé due à l'augmentation du nombre d'enfants bénéficiant des repas nutritionnellement équilibrés de la RS.

Prise de conscience des parents des contraintes de la gestion du système de RS.

Effets négatifs

Augmentation du travail d'organisation pour les parents en particulier pour les mères et les parents célibataires.

Diminution de la possibilité de partager les repas en famille due à l'anticipation et la justification demandée.

Cibles atteintes en chiffres et indicateurs

% Surproduction, 2014 : 15 % → 2016 : 11,52 % → 2019 : 5,6 %.

INDICATEURS UTILISES Écart entre le nombre de repas réservés et le nombre de repas distribués • % de surproduction des repas.

INDICATEUR A CREER Nombre de nouveaux enfants inscrits et qui bénéficient des repas de la cantine.

Dimensions de la durabilité impactées



Conditions de réussite de l'action

- Bonne communication auprès du personnel, enfants et parents sur les objectifs de l'activité.
- Dé

Ma cantine autrement (MCA) est un programme d'optimisation de la restauration scolaire décliné en 25 actions visant à améliorer la durabilité de l'offre alimentaire dans les écoles de Montpellier. L'application de la méthode participative URBAI au programme MCA a permis d'identifier les chemins d'impacts de 12 activités du programme sur les différentes dimensions de la durabilité. Les résultats obtenus ont ensuite été retravaillés

ACTION MISE EN PLACE • 7/12

Barquettes biosourcées et compostables

Les repas sont distribués en barquettes compostables en cellulose de bois à la place des barquettes en plastique. Les barquettes vides sont triées, collectées et valorisées en biogaz et compost à l'usine Ametyst.

Objectif(s) et dimension(s) de la durabilité visés par l'action

Éviter la contamination par des perturbateurs endocriniens et supprimer le plastique. Atteindre la notion de « territoire zéro déchet ».



Effets positifs

Soutien au développement de la filière de production de barquettes biosourcées et compostables.

Diminution de l'utilisation des ressources non renouvelables.

Réduction de la production de déchets plastiques.

Recyclage des matières organiques dans des activités productives.

Amélioration des conditions de travail des agents grâce à une manipulation plus facile des contenants.

Sensibilisation des enfants à l'impact des déchets.

Diminution de l'exposition aux substances toxiques.

Revalorisation de l'image de la cantine (plus éco-responsable).

Dimensions de la durabilité impactées



Cibles atteintes en chiffres et indicateurs

% d'écoles qui utilisent les barquettes compostables, 2016: 0 % → 2019: 100 % • Poids de déchets plastiques en moins: 150 tonnes/an.

INDICATEURS UTILISÉS Poids de barquettes plastiques non achetées • % d'écoles qui utilisent les barquettes compostables • Réactions des enfants à la démarche. **INDICATEUR À CRÉER** % de diminution de déchets plastique • Estimation de la valeur économique des barquettes jetées et valorisées (compost et biogaz).

CONTRIBUTION DE L'ACTION AUX RÉFÉRENTIELS DE DURABILITÉ DES SA

OBJECTIFS DE LA CHARTE P2A

LOCAL Limiter les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter au changement climatique.

OBJECTIFS DE LA LOI ÉGALIM

NATIONAL Fin de l'utilisation de contenants alimentaires de cuisson, de réchauffe ou de service en matière plastique au plus tard le 1^{er} janvier 2025 (loi Égalim).

ACTIONS RECOMMANDÉES DU MUFPF

28. Favoriser la mise en place de meilleures technologies et infrastructures.

29. Évaluer, réviser et/ou renforcer les systèmes de contrôle alimentaire.

Effets négatifs

Augmentation du coût des contenants de 25 %.

Conditions de réussite de l'action

- Disponibilité du produit sur le marché.
- Mise au point technique du produit.
- Acceptation par le personnel.
- Intégration au traitement des bio-déchets.
- Bonne communication auprès du personnel, enfants et parents sur les objectifs de l'activité.

Facilitateurs

- Volonté politique clairement exprimée et maintenue.
- Loi régulant les teneurs maximales en contaminants dans les aliments.
- Loi interdisant les ustensiles en plastique à usage unique.
- Existence sur le territoire d'une usine de mécanisation capable de valoriser les biodéchets.
- Demande sociétale correspondant à cette action.
- Intégration des outils au PEDT.

Freins à la mise en place de l'action

- Prix supérieur au produit conventionnel.
- Plus grande difficulté d'ouverture des opercules.
- Maintien de l'opercule de scellage en plastique.
- Risque de rupture d'approvisionnement du fait de la sursollicitation par la demande et du manque de structuration des filières de production.

Lien avec les autres actions

IMPACTE Tri généralisé et valorisation des biodéchets.

Témoignages et retours d'expérience

Enfants « C'est plus écolo pour la planète, il y a trop de plastique et ça pollue. »

« Ça veut dire qu'elles se dégradent, on les met au compost pour avoir de l'engrais. »

ODD DE L'AGENDA 2030

12. Sensibilise au recyclage des déchets organiques via l'économie circulaire.

12. Réduit la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.

13. Adapte les repas des cantines scolaires afin de promouvoir une alimentation respectueuse de l'environnement dès le plus jeune âge.

ACTIONS RECOMMANDÉES DU MUFPF

15. Réorienter les programmes d'alimentation scolaire afin de proposer des aliments sains et locaux.

15. Réorienter les programmes d'alimentation scolaire afin de proposer des aliments sains et locaux.

en collaboration avec la Direction de la politique alimentaire (DPA) pour les relier aux objectifs opérationnels du programme, établir l'articulation avec divers référentiels normatifs d'évaluation de la durabilité des systèmes alimentaires (Charte P2A, EGAlim, MUFPF, ODD) et identifier ou modifier des indicateurs d'impacts existants ou à créer lors de l'évaluation en 2020. Ce poster présente les résultats de cette collaboration.

ACTION MISE EN PLACE • 8/12

Amélioration des recettes et grammages

Ajustement des recettes et des quantités des plats servis selon leur popularité afin de proposer à l'enfant un repas de qualité, équilibré nutritionnellement, en quantité suffisante et de manière à faciliter l'éducation au goût et éviter le gaspillage alimentaire.

Objectif(s) et dimension(s) de la durabilité visés par l'action

Diminuer le gaspillage alimentaire et garantir l'équilibre nutritionnel, en améliorant les recettes et grammages.



Effets positifs

Obtention de marges de manœuvre budgétaires pour d'autres actions.

Réduction du gaspillage alimentaire.

Baisse du bruit dans la cantine pour un temps de repas apaisé.

Renforcement de la qualité de vie au travail.

Éducation des enfants au goût.

Meilleure satisfaction des besoins nutritionnels des enfants.

Augmentation de la consommation de légumes chez les enfants.

Changement des pratiques culinaires domestiques des parents.

Motivation et engagement des personnels de l'animation et de la cuisine.

Construction d'une culture professionnelle commune et sentiment d'appartenance.

Cibles atteintes en chiffres et indicateurs

Reste à l'assiette, 2016: 157 g → 2019: 115 g.

INDICATEURS UTILISÉS Réactions des enfants à la démarche • Nombre de recettes améliorées et grammages modifiés • Reste à l'assiette par jour et par enfant.

INDICATEUR À MOBILISER Estimation des économies réalisées.

CONTRIBUTION DE L'ACTION AUX RÉFÉRENTIELS DE DURABILITÉ DES SA

OBJECTIFS DE LA CHARTE P2A

LOCAL Offrir une alimentation saine et locale au plus grand nombre.

Limiter les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter au changement climatique.

OBJECTIFS DE LA LOI ÉGALIM

NATIONAL Favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous.

Démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire.

ACTIONS RECOMMANDÉES DU MUFPF

15. Réorienter les programmes d'alimentation scolaire afin de proposer des aliments sains et locaux.

15. Réorienter les programmes d'alimentation scolaire afin de proposer des aliments sains et locaux.

Dimensions de la durabilité impactées



Effets négatifs

Frustration de certains enfants de ne pas pouvoir se resservir lorsqu'ils apprécient les plats dont le grammage a été diminué.

Augmentation de la charge de travail.

Diminution de la consommation des légumes chez les enfants qui n'aiment pas la sauce.

Conditions de réussite de l'action

- Implication des RALAE dans les retours sur l'appréciation des menus.
- Ajustement des recettes en fonction des goûts des enfants.

Facilitateurs

- Information transmise aux parents.
- Suivi régulier et mesuré du gaspillage.
- Communication auprès des enfants.
- Intégration des outils au PEDT.

Freins à la mise en place de l'action

- Nécessité de respecter les recommandations nutritionnelles du GEMRCN.

Lien avec les autres actions

EST IMPACTÉ PAR Plus de produits bio et de proximité.

IMPACTE Formation des agents • Tri généralisé et valorisation des biodéchets • Repas alternatif éco-citoyen.

IMPACTÉ PAR Menu à 4 composantes.

ODD DE L'AGENDA 2030

3. Développe des politiques publiques destinées à lutter contre la sous-nutrition et la malnutrition, avec un soin particulier porté à l'enfance, notamment via des mesures concernant les menus scolaires.

12. Réduit la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.

13. Adapte les menus des cantines scolaires afin de promouvoir une alimentation respectueuse de l'environnement dès le plus jeune âge.

ACTIONS RECOMMANDÉES DU MUFPF

15. Réorienter les programmes d'alimentation scolaire afin de proposer des aliments sains et locaux.

15. Réorienter les programmes d'alimentation scolaire afin de proposer des aliments sains et locaux.

ACTION MISE EN PLACE • 9/12

Table de tri à pesée intégrée

Outil composé de 4 poubelles surmontées de panneaux indicatifs illustrés et d'une balance intégrée pour chaque poubelle, indiquant le poids de la nourriture jetée.

Objectif(s) et dimension(s) de la durabilité visés par l'action

Sensibilisation des enfants dans l'adoption du tri des déchets et la réduction du gaspillage alimentaire.



Effets positifs

Changements des pratiques chez les enfants et leur famille qui trient mieux leurs déchets et évitent le suremballage.

Réduction du volume des déchets non valorisables à incinérer.

Réduction du gaspillage alimentaire.

Sensibilisation des enfants et agents au gaspillage alimentaire et au tri des déchets et transmission de ces connaissances à leur sphère familiale.

Renforcement du lien social grâce à la coopération avec les agents.

Valorisation et responsabilisation des enfants dans leur rôle de « tuteur ».

Dimensions de la durabilité impactée



Effets négatifs

Ajout de tâches et augmentation de la charge de travail (temps du tri, nettoyage des tables).

Risque de stress pour les enfants et agents.

Cibles atteintes en chiffres et indicateurs

Reste à l'assiette, 2016: 157 g → 2019: 115 g • Nombre de restaurants scolaires utilisant la table de tri: 10/an.

INDICATEURS UTILISÉS Reste à l'assiette par jour et par enfant • Réactions des enfants et des agents à la sensibilisation au gaspillage • Nombre de restaurants scolaires qui ont mis en place des tables de tri.

INDICATEURS À CRÉER % de repas alternatifs éco-citoyens qui contiennent des produits locaux non transformés • Nombre d'enfants inscrits qui ont accès à des repas alternatifs éco-citoyens.

INDICATEUR À MOBILISER Réactions des enfants à l'activité.

Lien avec les autres actions

NECESSITE Formation des agents.

EST IMPACTÉ PAR Livret pédagogique et carte interactive.

IMPACTÉ PAR Tri généralisé et valorisation des biodéchets.

CONTRIBUTION DE L'ACTION AUX RÉFÉRENTIELS DE DURABILITÉ DES SA

OBJECTIFS DE LA CHARTE P2A

LOCAL Limiter les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter au changement climatique.

Favoriser la cohésion sociale en soignant le lien avec la nature et les liens entre ville et campagne.

OBJECTIFS DE LA LOI ÉGALIM

NATIONAL Démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Obligation de tri à la source et valorisation des biodéchets.

ACTIONS RECOMMANDÉES DU MUFPF

34. Inciter les acteurs du système alimentaire à évaluer et à surveiller les pertes alimentaires et la réduction des déchets.

35. Sensibiliser à la perte et au gaspillage d'aliments.

Conditions de réussite de l'action

- Formation du personnel.
- Motivation du personnel.
- Utilisation effective de la table de tri par les enfants.
- Visualisation des quantités de déchets.

Facilitateurs

- Participation des enfants au spectacle d'animation « Opération Brocoli » et aux activités du Livret pédagogique.
- Suivi régulier et mesuré du gaspillage.
- Volonté politique clairement exprimée et maintenue.
- Intégration des outils au PEDT
- Valorisation de l'aspect ludique de l'activité pour augmenter l'intérêt des enfants.

Freins à la mise en place de l'action

- Absence de distinction entre les déchets évitables (aliments non consommés) et inévitables (ex. : os, trognons) et entre les aliments en partie consommés et intacts.
- Inégalités d'accès à la mesure du fait des difficultés de mise en place (temps, espace, compétences).
- Caractère anxiogène de l'affichage des mesures de déchets en particulier pour les enfants les plus démunis.
- Absence d'affichage du poids pour le suremballage.

Témoignages et retours d'expérience

Enfants « Ça nous apprend à trier partout où on va. »

« Avant je ne savais pas ce que c'était le recyclage et je ne savais pas faire. Maintenant, quand ma famille me jette pas les trucs dans la bonne poubelle, je leur montre comment recycler et maintenant ils savent. »

« Ça choque de voir le poids du gaspillage. »

« Ça nous aide à nous rendre compte du gâchis qu'on fait. »

B. Intoppa⁽¹⁾, M. Perignon⁽²⁾, O. Lepiller⁽³⁾, O. Roudelle⁽⁴⁾, G. Chaboud⁽⁴⁾, L. Lignon⁽⁵⁾, E. Richer-Granier⁽⁵⁾, E. Valette⁽¹⁾, NOVEMBRE 2021

Dimensions de la durabilité



Indicateurs

INDICATEURS UTILISÉS Enfants : mémoire de Master 2 d'Ophélie Roudelle, ISTHIA, Université Toulouse Jean Jaurès.

INDICATEURS À MOBILISER Fournisseurs : travail de thèse en cours de Veronica Bonomielli, Université Libre de Bruxelles.

INDICATEURS À CRÉER Agents : groupe de travail des référents des restaurants scolaires « pilotes » conduit par la DPA en 2019.

Sources des témoignages

Objets P2A, Montpellier Méditerranée Métropole, 2015.

Objets de la loi Égalim. Mesures de la loi Égalim, CNRC, 2020. Actions recommandées du MUFPF. Pacte de politique alimentaire urbaine de Milan, cadre de suivi, FAO, 2019.

ODD. Déclaration de Montpellier, 5^e rencontre annuelle et sommet des maires, 7-8-9 octobre 2019.

Références

(1) CIRAD, UMR ART-Dev, Montpellier, France. www.cirad.fr

(2) INRAE, UMR MoISA, Montpellier, France. www.inrae.fr

(3) CIRAD, UMR MoISA, Montpellier, France. www.cirad.fr

(4) Chaire Unesco Alimentations du monde, Montpellier, France. www.chaireunesco-admin.com

(5) DPA, Mairie de Montpellier, Montpellier, France. www.montpellier.fr

Acronymes et abréviations

AERS Agents d'entretien en restauration scolaire
CDD Contrat à durée déterminée
CNFPT Centre national de la fonction publique territoriale
DPA Direction de la politique alimentaire
GEMRCN Groupement d'étude des marchés en restauration collective et de nutrition
GES Gaz à effet de serre
GPAO Gestion de production assistée par ordinateur

MIN Marché d'intérêt national de loisirs associé à l'école
MCA Programme « Ma cantine autrement »
MUFPF Milan Urban Food Policy Pact
ODD 17 Objectifs de développement durable de l'Agenda 2030
PEDT Projet éducatif de territoire et de nutrition
PME Petites et moyennes entreprises
PZA Politique agroécologique et alimentaire de Montpellier

RALAE Responsables accueil de loisirs associé à l'école
RC Restauration collective
RS Restauration scolaire
RTGS Responsables techniques des groupes scolaires
SA Systèmes alimentaires
TPE Très petites entreprises
UCP Unité centrale de production

(1) CIRAD, UMR ART-Dev, Montpellier, France. www.cirad.fr

(2) INRAE, UMR MoISA, Montpellier, France. www.inrae.fr

(3) CIRAD, UMR MoISA, Montpellier, France. www.cirad.fr

(4) Chaire Unesco Alimentations du monde, Montpellier, France. www.chaireunesco-admin.com

(5) DPA, Mairie de Montpellier, Montpellier, France. www.montpellier.fr

Plus d'information sur : www.urbaalfood.org

ACTION MISE EN PLACE • 10/12

Repas alternatif éco-citoyen

Une fois toutes les deux semaines, un menu « plus durable » est proposé, calibré par des diététiciens pour couvrir les besoins nutritionnels et exclusivement composé de produits d'origine végétale.

Objectif(s) et dimension(s) de la durabilité visés par l'action

Sensibiliser les enfants à une alimentation alternative basée sur les protéines végétales moins polluantes en GES et moins gourmandes en eau. Diversifier les modes de consommation dans le plan alimentaire durable.



Dimensions de la durabilité impactées



Effets négatifs

Risque pour la santé avec les produits à base de soja (phyto-œstrogènes).

Mécontentement et frustration de la part des enfants et des familles (quantité de nutriments et qualité des repas).

Effets positifs

Obtention de marges de manœuvre budgétaires pour d'autres actions.

Réduction des émissions de GES.

Réduction du gaspillage alimentaire.

Simplification du travail des agents car ce repas est commun à tous les enfants.

Réduction des inégalités sociales et de santé.

Renforcement de la cohésion sociale.

Sensibilisation des enfants, agents et des animateurs à un nouveau modèle de consommation alimentaire.

Réduction des différences culturelles alimentaires entre les enfants inscrits en régime classique et « sans viande » (régime halal ou casher).

Meilleure satisfaction des besoins nutritionnels des enfants.

Conditions de réussite de l'action

- Bonne communication auprès du personnel, enfants et parents sur les objectifs de l'activité.
- Adaptation des recettes d'un point de vue nutritionnel et gustatif.
- Substitution par des alternatives végétales moins coûteuses.

Facilitateurs